

Demain on s'associe : acquérir une méthode pour travailler le projet commun

3 journée de formation collective

Objectifs de la formation

(re)travailler le projet de la ferme en équipe à l'arrivée d'un nouvel associé

Enjeux

- travailler le projet de la ferme en équipe : qu'est ce que l'on partage ? des valeurs, des responsabilités, du travail, le revenu.... - avoir des clefs pour favoriser les relations dans une équipe de travail alternance d'apports théoriques/d'outils/d'échanges et de mise en pratique - poser les bases d'une organisation à plusieurs - commencer la rédaction d'un règlement intérieur

Pré-requis

important : pour travailler sur le projet commun, l'organisation et les relations entre associés il est impératif que le ou les nouveaux associé(es) soient identifiés et que les équipes soient au complet pour l'ensemble de la formation

Déroulé

J1 : Définir les conditions de réussite d'un projet collectif agricole
Approfondir les motivations individuelles à l'association
Identifier nos buts communs et renforcer la cohésion d'équipe
Inclure un nouvel associé

J2 : s'organiser à plusieurs
un règlement intérieur pour quoi faire ?
les 1ères étapes de construction du règlements intérieur

J3 : Faciliter la communication
conduire une réunion de travail
s'approprier des outils de régulation

Mode de validation: cette formation sera validée par une attestation de formation remise à la suite du stage

Dates, lieux et intervenants

31 oct 2019 09:30 - 17:00 (7hrs)	ADDEAR 4 bis rue Philibert Mottin 42110 Feurs	Delphine Guilhot_ADDEAR42
21 nov 2019 09:30 - 17:00 (7hrs)	ADDEAR 4 bis rue Philibert Mottin 42110 Feurs	Delphine Guilhot_ADDEAR42
12 déc 2019 09:30 - 17:00 (7hrs)	ADDEAR 4 bis rue Philibert Mottin 42110 Feurs	Delphine Guilhot_ADDEAR42

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____ Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)
Date limite d'inscription 23/10/2019

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
pour les porteurs de projet : possibilité de financement VIVEA dans le cadre du PPP ou financement pole emploi pour les demandeurs d'emploi. Contactez nous rapidement. Adhésion ADDEAR 42 agriculteur 100euros/an et porteur de projet 20euros/an.

Plus de renseignements

responsable du stage : Delphine Guilhot
it.addear.42@orange.fr
ADDEAR 42
rue Philibert Mottin
42 110 FEURS
tel 04 77 26 45 51
Repas partagé tiré du sac.